

NE PAS DIFFUSER

Ostrum SRI Credit 12M

FR0011405026 (L)



DOCUMENT INTERNE
Ne pas remettre au client



UN FONDS CREDIT TRES COURT TERME AVEC LE LABEL ISR

- Des obligations de crédit sélectionnées sur la base de critères d'investissement socialement responsables.
- Un processus de gestion qui intègre trois objectifs ESG, conformes au Label ISR*: une note ESG, une intensité carbone (indicateur Environnement) et des politiques anticorruption (indicateur Gouvernance) meilleures que l'univers de référence.



UNE ANALYSE DE LA QUALITÉ DE CRÉDIT

- Des analyses fondamentales propriétaires intégrant la matérialité des facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), c'est-à-dire leurs impacts sur la qualité de crédit des émetteurs.
- Une des plus grandes équipes de recherche crédit d'Europe avec 23 analystes répartis sur 3 continents.
- Une équipe de gestion crédit experte composée de 12 gérants ayant en moyenne plus de 20 ans d'expérience.



LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR UN FONDS CREDIT COURT TERME

- Accéder à un placement à court terme permettant de rémunérer.
- Rechercher la maximisation du rendement tout en visant à conserver un niveau de volatilité limitée.
- Diversifier et dynamiser la gestion des liquidités sans pour autant augmenter outre mesure l'exposition au risque de crédit.

LES RISQUES : risque de perte de capital, risque de taux, risque de crédit, risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme, risque lié aux obligations contingentes, risque de durabilité, risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante, risque de liquidité, risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres, risque lié aux d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, aux contrats d'échange de rendement global (TRS) et à la gestion des garanties financières, risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS ...), risque lié aux investissements sur les marchés émergents, risque actions. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International.

Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur les sites <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0011405026/detail> (part I) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0011375989/detail> (part I) Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur les sites <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0011405026/detail> (part I) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0011375989/detail> (part I)

(1) €STR capitalisé. (2) Indicateur Synthétique de Risque : Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). (3) Les fonds classés dans l'article 8 SFDR promeuvent des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais n'ont pas pour objectif un investissement durable. Ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. Pour en savoir plus, se référer au prospectus des fonds et sur www.amf-france.org/fr/actualites-publications/actualites/entree-en-application-au-10-mars-2021-du-reglement-sfdr-pour-les-societes-de-gestion-de-portefeuille

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

Obligataires

POINTS CLÉS

- **Fonds obligataire**
- **Société de gestion** : Natixis Investment Managers International (délégataire financier : Ostrum AM)
- **Univers d'investissement** : titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en €
- **Indicateur de référence** : €STER Capitalisé⁽¹⁾. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues
- **Durée de placement recommandée** : 12 mois min
- **Indicateur Synthétique de Risque** : 2/7 ⁽²⁾

EXPOSITIONS

Fourchette sensibilité aux taux	entre 0 et 1
Titres dits à caractère spéculatifs catégorie « High Yield »	10% maximum de l'actif net
Titres de créance libellés dans une autre devise d'un pays hors OCDE	10% de l'actif net, risque de change systématiquement couvert

LES + PRODUITS

- Un allongement de la durée en allant chercher des maturités jusqu'à 6 ans
- Une diversification au-delà de l'investissement grade (jusqu'à 10% de son actif)
- Des titres sélectionnés de manière responsable, intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- Une gestion active des sensibilités taux et crédit

ÉLÉMENTS SFDR

- **Classification SFDR⁽³⁾** : Article 8
- **Proportion minimale d'alignement à la taxonomie** : 0 %
- **Proportion minimale d'investissements durables** : 5 %



Questions

· Indicateur Synthétique de Risque⁽¹⁾ : 2/7

	L'OBJECTIF DE GESTION : L'objectif : Chercher à réaliser, sur la période de placement recommandée de 12 mois minimum, une performance annualisée supérieure à celle de l'€STER Capitalisé de 0,40% pour les parts I, de 0,20% pour les parts L et de mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds. Ce FCP promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.	
1	POURQUOI INVESTIR DANS OSTRUM SRI CREDIT 12M?	• Pour profiter d'un fonds crédit court terme dont l'exposition aux taux et au marché du crédit est gérée activement • Pour bénéficier d'une analyse active de la qualité de crédit • Pour investir de manière responsable en prenant en compte des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)
2	POURQUOI DÉTENIR UN FONDS CREDIT COURT TERME AU SEIN D'UN PORTEFEUILLE ?	• Pour dynamiser la rémunération de la trésorerie, pour la partie des placements court terme dont l'horizon d'investissement peut être légèrement allongé par rapport aux fonds monétaires • Pour bénéficier du caractère défensif des obligations, et notamment celles de maturités très courtes, moins volatiles

(1) Indicateur Synthétique de Risque : Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s) à la date indiquée. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.



LE LABEL ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lalabelisr.fr.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Ce document est destiné exclusivement aux conseillers du réseau BPCE. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers, notamment aux clients finaux des caisses et banques du réseau BPCE, en tout ou partie. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir.

Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus, Document d'Information Clé (DIC) et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les fonds cités dans ce document ont reçu l'agrément de la Commission de Surveillance du Secteur Financier et sont autorisés à la commercialisation en France ou éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France.

Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.ostrum.com.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur(s) référencé(s) à la date indiquée. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document achevé de rédiger en janvier 2024.

LES RISQUES : **Risque de perte de capital**, risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme, risque lié aux obligations contingentes, risque de durabilité, risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante, risque de liquidité, risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres, risque lié aux d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, aux contrats d'échange de rendement global (TRS) et à la gestion des garanties financières, risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS ...), risque lié aux investissements sur les marchés émergents, risque actions. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International.

Ostrum SRI Credit 12M est un Fonds commun de placement de droit français. Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Ostrum Asset Management le gestionnaire financier par délégation.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

Ostrum Asset Management – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros - 525 192 753 RCS Paris Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 18000014. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 euros - RCS Paris n°493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.